

Cérémonie des voeux de l'UVHC

L'UVHC à la croisée des chemins

Un tour d'horizon avec les nouveaux acteurs de l'UVHC, depuis cet automne, permet de prendre la mesure des changements lourds inhérents à l'autonomie financière, des projets majeurs comme “Technopole” mais également le fameux “Grand Emprunt” régional !



Le président de l'UVHC, Mohamed Ourak, Jean-Marie Flamme, vice-président chargé des finances et du patrimoine et Bernard Deremetz, vice-président relations avec le monde socio-économique ont reçu la presse afin d'évoquer les grands chantiers en cours et à venir !

L'autonomie en question

La loi Libertés et Responsabilités des Universités, en vigueur depuis le 11 août 2007, place les universités françaises devant un chantier énorme. D'ici 2012, chaque université devra redéfinir l'emploi, les missions... de chaque salarié, de chaque enseignant chercheur ou non chercheur... voire la masse salariale associée. De même, le patrimoine immobilier, et nouveaux projets en la matière, seront pilotés par l'université elle-même, une révolution ! L'autre volet, tout aussi fondamental, est l'espace réservé aux étudiants dans cette université française du XXIème siècle. Pour preuve, cette place de vice-président au sein du Conseil d'Administration, et dans toutes les commissions, d'un étudiant... en l'occurrence Quentin Mallet pour l'UVHC !

Outre cette mission évidente de responsabilisation des pôles d'enseignements supérieurs français. “*Nous avons dû tout d'abord rassurer le personnel notamment en CDD, ou contractuel, avec des passages en CDI. Puis les enseignants chercheurs, ou pas, pour lesquels il faut définir un référentiel de la mission à effectuer*”, souligne le président. L'objectif pour les enseignants chercheurs est de consacrer 50 % de leur temps à la pédagogie et 50% de l'autre à la recherche (un enseignant chercheur doit publier un article par an dans une publication reconnue). “*Néanmoins, l'enseignant non chercheur, parfois accaparé par des taches administratives, ne doit pas être abandonné. Notre rôle est de définir un référentiel reconnaissant toutes les missions*”, ajoute Mohamed Ourak. A ce jour, ce dernier n'est pas voté par le Conseil d'Administration. “*Nous visons un vote sur le sujet avant cet été*”, conclut le président.

Le budget global géré par l'UVHC, 2ème employeur du territoire, est d'environ 100 millions d'euros. Evidemment, ce dernier demeure toujours une pomme de discorde puisque malgré la dotation de l'Etat, un transfert de charge a accompagné cette mutation financière sans les ressources suffisantes en face. ”*A cette heure, nous avons plus de charges que de financement. Avant, le budget était fixé au M2 couvert de*

l'université. Maintenant, la performance est primée et le taux de publant rentre en ligne de compte dans l'élaboration du budget final “, explique Jean-Marie Flamme.

Des projets pour exister !

Outre la qualité des enseignements prodigués à l'UVHC, le positionnement dans de multiples projets, de l'université du sud du département, est fondamental. Toutefois, il faut d'abord souligner les acquis pédagogiques avec un classement des licences très révélateur ! En effet, 67 % des formations, niveau licence, bénéficient d'un label AA + contre 45% au niveau national et 52 % au niveau régional. Sur un socle de cette qualité, les décideurs peuvent construire et se projeter dans l'avenir !

Deux grandes familles de projets monopolisent les équipes de l'UVHC. En premier lieu, le fameux “Grand emprunt régional” où l'UVHC se positionne sur 3 projets majeurs : Le laboratoire d'excellence dédié aux Personnes à Mobilité Réduite liés aux transports, une initiative d'excellence liée aux transports et enfin l'institut de recherche technologique dans le ferroviaire (IRTIF). “*Notre rôle est de tenter* “, s'exclame le président. Pas de doute 100 % des projets validés furent d'abord présentés et pour ce faire... il faut s'engager à fond malgré les détracteurs !

Deuxième volet important avec le dossier “ Technopole “, un projet s'installant sur 33 hectares dont 20 sont déjà en cours d'aménagements par Valenciennes Métropole pour un coût de 7,2 millions d'€. Sur cet espace, l'extension du CISIT comprenant le laboratoire le LAMIH (livraison 2012) et dans la même lignée, l'extension du bâtiment C3T pour 2013.

Dans un cadre différent, avec la mise en place de partenariat public/privé, un institut des transports durables, un autre de management sans oublier une nouvelle résidence universitaire de 200 chambres + 50 studios (montage financier non bouclé) et un lieu de vie pour les chercheurs. Des axes de développement s'inscrivant dans le contrat de plan Etat/Région. Justement, sur la thématique contreversée de la Grande Université régionale, le président est clair “*je suis favorable à ce projet car il est fédérateur. Chaque entité de la région va apporter ses forces et spécificités.*” Il faut rappeler que l'UVHC fut une université pilote dans la réforme LMD !

“*L'université vit incontestablement une période de grande mutation mais elle n'est pas en crise et il ne faut en aucun cas que l'étudiant pâtit de tout ceci* “, conclut Mohamed Ourak.

Daniel Carlier

vainfos